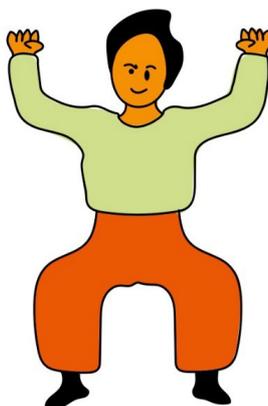


Les ateliers de sécurité Garance



en sécurité



forte



libre



Garance mène ce projet avec le soutien de :



Renseignements : dvagarance@gmail.com



version « DALC »

L'association Garance

Garance est une association à Bruxelles.

Garance organise des ateliers contre les violences.

Tout le monde a le droit de vivre **sans violences**.

Tout le monde a le droit de vivre **en sécurité**.

Garance propose une **formation**
pour **femmes avec un handicap intellectuel**.
pour apprendre à devenir **animatrice** d'atelier.



Etre animatrice, c'est pouvoir parler de sécurité
avec d'autres femmes.

Pendant un atelier de sécurité,
nous pouvons apprendre sur notre sécurité,
nous pouvons parler de nos expériences,
nous pouvons partager ce que nous savons faire,
nous pouvons apprendre des solutions des autres participantes,
nous pouvons jouer des situations
pour s'entraîner et en s'amusant.

Garance cherche des femmes volontaires pour cette formation.

Chaque femme suit la formation avec une accompagnatrice.

La formation est gratuite.

La formation est en Wallonie.

Il y a **5 journées de formation**
pour apprendre à devenir animatrice.

Après chaque journée de formation,
l'animatrice anime un atelier pour 8 femmes
de son centre d'accueil.
L'accompagnatrice l'aide.



Au total, l'animatrice dirige 5 ateliers.

Après les 5 journées de formation
et après les 5 ateliers au centre d'accueil,
les animatrices peuvent animer des nouveaux ateliers.

Les dates des 5 journées de formation sont :

- le **lundi 12 septembre 2022** de 10h à 15h30 (atelier 1)
- le **lundi 10 octobre 2022** de 10h à 15h30 (atelier 2)
- le **lundi 14 novembre 2022** de 10h à 15h30 (atelier 3)
- le **lundi 12 décembre 2022** de 10h à 15h30 (atelier 4)
- le **lundi 9 janvier 2023** de 10h à 15h30 (atelier 5)

Contenu des 5 ateliers :

Atelier 1 : Les actions de sécurité.

- Nous comprenons les mots « sécurité » et « actions de sécurité »
- Nous partageons des solutions pour être plus en sécurité.
- Nous savons que chacune pense à sa manière.
- Nous connaissons nos trois droits : être en sécurité, forte et libre.

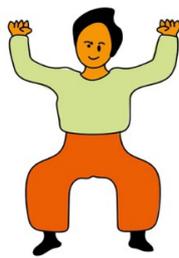
Sécurité :

C'est quand on se sent rassurée.

C'est quand il n'y a pas de danger.



en sécurité



forte



libre

16

Les actions de sécurité :

C'est les choses qu'on peut faire pour être en sécurité

Atelier 2 : Nos limites.

- Nous comprenons les mots « limite » et « respecter les limites ».
- Nous connaissons les limites différentes des personnes.
- Nous savons quand nos limites ne sont pas respectées.



- Nous pouvons poser nos limites.



Limite :

La limite sépare ce que l'on aime de ce que l'on n'aime pas.

Respecter les limites :

C'est quand on fait seulement des choses qui ne dérangent pas l'autre.
C'est arrêter quand l'autre dit non.

Atelier 3 : A l'aise dans la rue.



- Nous reconnaissons les situations désagréables dans la rue.



- Nous partageons des solutions pour être plus en sécurité.
- Nous savons utiliser nos actions de sécurité dans la rue.
- Nous savons où trouver de l'aide.



Les actions de sécurité :

C'est les choses qu'on peut faire pour être en sécurité

Atelier 4 : A l'aise chez moi.



- Nous reconnaissons les situations désagréables à la maison.



- Nous partageons des solutions pour être plus en sécurité dans toutes les pièces de la maison.
- Nous savons utiliser nos actions de sécurité à la maison.
- Nous savons où trouver de l'aide.



Les actions de sécurité :

C'est les choses qu'on peut faire pour être en sécurité

Atelier 5 : Les discriminations.

- Nous comprenons le mot « discrimination ».
- Nous savons que la discrimination est interdite.
- Nous reconnaissons des situations de discrimination.



- Nous partageons des solutions pour moins de discrimination.
- Nous savons utiliser nos actions de sécurité contre la discrimination.

Discrimination :

C'est quand quelqu'un nous traite mal parce qu'on est différentes.

Les actions de sécurité :

C'est les choses qu'on peut faire pour être en sécurité